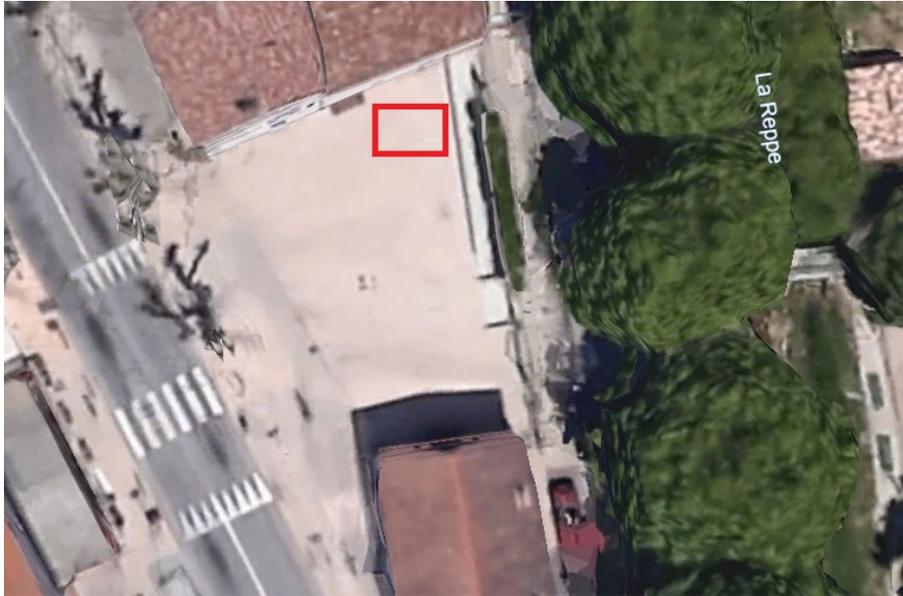


Commune d'EVENOS

EMPLACEMENT N°2

Localisation : Place Jean JAURES – Sainte Anne d'Evenos

Photo aérienne de l'emplacement à titre indicatif



Jours/Horaires d'occupation : modulables

3 jours /semaine à partir de 08h00 (fin d'activité modulable en fonction du commerce)

Emprise : 6 mètres linéaires.

Type d'activité souhaitée : commerce ambulant de vente de denrées alimentaires où Food Truck

Proposition minimum : 1692,00€ / an ((52-5) x 12 euros x 3 jours d'occupation), payable à l'avance et à l'année.

Type d'équipement : Matériel facilement déplaçable impérativement dès la première réquisition. Aucune fixation au sol de quelque manière que ce soit ne pourra être installée sur le domaine public sous peine de retrait immédiat de l'autorisation. Électricité sur place en supplément de la redevance (3000 W maxi).

Prescriptions particulières : L'emplacement devra rester propre de tout détritits et autres tâches, pendant l'exploitation et dès la fin d'occupation sous peine de retrait immédiat de l'autorisation.